

RÉSOLUTION OENO 9/2005

RECOMMANDATIONS SUR L'INCERTITUDE DE MESURE

L'ASSEMBLEE GENERALE,

VU l'Article 2, paragraphe 2 iv de l'accord du 3 avril 2001 portant création de l'Organisation internationale de la vigne et du vin,

SUR PROPOSITION de la Sous-Commission des méthodes d'analyse et d'appréciation des vins,

DECIDE : d'introduire dans l'annexe E du Recueil des Méthodes Internationales d'analyse des vins et des moûts les recommandations suivantes:

RECOMMANDATIONS SUR L'INCERTITUDE DE MESURE

Introduction

Il est important que les analystes soient conscients de l'incertitude associée à chaque résultat d'analyse et qu'ils estiment cette incertitude. L'incertitude de la mesure peut être déterminée par plusieurs méthodes. Il est demandé aux laboratoires d'analyse de denrées alimentaires répondant aux exigences de contrôle d'utiliser des méthodes ayant fait l'objet d'analyses inter-laboratoires lorsqu'elles existent et de vérifier leur application avant de les utiliser comme méthodes usuelles. Ces laboratoires devraient donc avoir à leur disposition une série de données analytiques pour estimer.

Terminologie

La définition acceptée de l'incertitude de mesure^[1] est la suivante:

- "Paramètre, associé avec le résultat d'un mesurage, qui caractérise la dispersion des valeurs qui pourraient être raisonnablement attribuées au mesurande.

NOTES:

1. Le paramètre peut être par exemple un écart-type (ou un multiple de celui-ci) ou la demi largeur d'un intervalle à un niveau de confiance déterminé.
2. L'incertitude de mesure comprend en général plusieurs composantes; certaines

peuvent être évaluées à partir de la distribution statistique des résultats d'une série de mesurages et peuvent être caractérisées par des écarts-types expérimentaux. Les autres composantes qui peuvent être aussi caractérisées par des écarts-types, sont évaluées à partir de distributions présumées de probabilité basées sur l'expérience acquise ou sur d'autres informations.

3. Il est entendu que le résultat d'un mesurage est la meilleure estimation de la valeur d'un mesurande et que toutes les composantes de l'incertitude, y compris celles qui proviennent d'effets systématiques, telles que les composantes associées aux corrections et aux étalons de référence, contribuent à la dispersion.

Recommandations

Les recommandations suivantes sont adressées aux gouvernements :

1. Aux fins de l'OIV, le terme "incertitude de mesure" ou "fiabilité de mesure" devra être utilisé.
2. L'incertitude de mesure ou "fiabilité de mesure" associée à tous les résultats analytiques doit être estimée et doit, sur demande, être mise à la disposition de l'utilisateur (client) des résultats.
3. L'incertitude de mesure ou "fiabilité de mesure" d'un résultat analytique peut être estimée par différentes méthodes, en particulier celles décrites par l'ISO¹ et EURACHEM². Ces documents recommandent des méthodes basées sur une approche composant par composant, les données concernant la validation des méthodes, le contrôle de qualité interne et les tests de compétence. Il n'est pas nécessaire d'entreprendre une estimation de l'incertitude des mesures ou "fiabilité des mesures" en utilisant l'approche ISO composant par composant si d'autres formes de données sont disponibles et utilisées pour estimer l'incertitude ou la fiabilité. Dans de nombreux cas, l'incertitude globale peut être déterminée par une étude inter-laboratoires collaborative par un certain nombre de laboratoires et de matrices en utilisant les protocoles IUPAC/ISO/AOAC INTERNATIONAL³ ou ISO 5725⁴.

Références

1. "Guide to the Expression of Uncertainty in Measurement", ISO, Geneva, 1993.
2. EURACHEM/CITAC Guide Quantifying Uncertainty In Analytical Measurement (Second Edition), EURACHEM Secretariat, HAM, Berlin, 2000. Ce guide est disponible et librement téléchargeable à partir du site internet <http://www.vtt.fi/ket/eurachem>.
3. "Protocol for the Design, Conduct and Interpretation of Method Performance Studies", ed. W. Horwitz, Pure Appl. Chem., 1995, 67, 331-343.
4. "Precision of Test Methods", Geneva, 1994, ISO 5725, Les éditions précédentes ont été publiées en 1981 and 1986.

^[1] *[Il est reconnu que le terme "incertitude de mesure" est le plus largement utilisé par les organisations internationales et les agences d'accréditation. Cependant, la Commission du Codex Alimentarius sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage a observé à plusieurs reprises que l'expression "incertitude de mesure" avait une connotation négative dans le contexte légal et a donc pris note du fait qu'on pouvait utiliser une expression alternative équivalente, "fidélité (ou fiabilité) de mesure".]*